



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**

**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT AFFICHÉ,
EN TOUT TEMPS AU
TABLEAU DE SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM – Avril 2012

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

JOUR DE DEUIL NATIONAL LE 28 AVRIL

À la mémoire des morts et des blessés sur le lieu de travail

- Le Jour de deuil national est commémoré chaque année le 28 avril en mémoire des travailleurs tués ou blessés au travail ou affligés d'une maladie professionnelle découlant d'un accident du travail ou d'un risque professionnel.
- Les chiffres sont bouleversants ! En 2009, 939 décès en milieu de travail ont été enregistrés au Canada et ce nombre correspond à **2,57** décès par jour.
- Depuis le premier Jour de deuil national, de nombreuses améliorations ont été apportées aux dispositions législatives concernant la santé et la sécurité au travail. Cependant, les statistiques indiquent qu'il y en a encore beaucoup à faire.
- Une façon de commémorer la mémoire des morts et des blessés sur le lieu de travail serait d'observer une minute de silence dans chacun des lieux de travail.

***Nous espérons que le respect de ce jour de deuil
annuel consolidera la volonté d'assurer à chacun
d'entre nous des conditions de travail sans
danger.***

JOUR DE DEUIL
28
AVRIL
Un jour pour
Se souvenir
de ceux qui ont été blessés ou tués sur les lieux de travail,
et pour
RÉITÉRER
son engagement à l'égard de
LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ et le MIEUX-ÊTRE
DES TRAVAILLEURS
CCHST 1-800-668-4284 www.cchst.ca

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS

Affiche du CCHST

896, promenade Riverside, TIMMINS ON P4N 3W2 – Téléphone : (705) 267-1421 – Télécopieur : (705) 267-7247